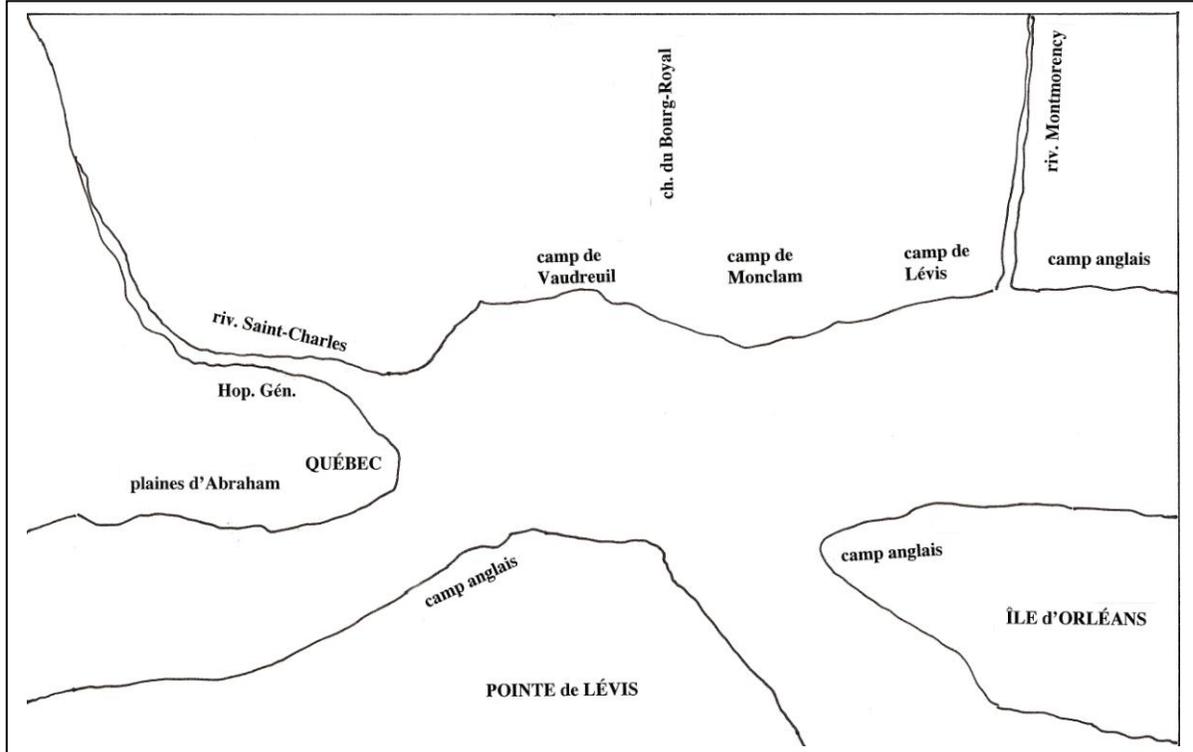


1759 : le siège de Québec et les Auclair



Le 13 septembre dernier, jour anniversaire de la prise de Québec par les Britanniques, avait lieu au cimetière militaire de l'Hôpital Général de Québec un hommage aux miliciens qui ont participé à la défense de la colonie. À cette occasion, un certificat a été remis aux descendants de douze d'entre eux dont la participation est attestée. Invités à poser leur candidature, les Auclair ont dû s'abstenir, car si la participation des leurs est probable, aucune preuve n'est là pour l'attester. Il est quand même possible d'imaginer ce qui s'est passé.

Les Auclair de Charlesbourg dans la milice

En 1759, pour sa défense, Québec compte sur quatre forces militaires distinctes : 1) les régiments venus de France sous la conduite de Montcalm; 2) les troupes de la Marine, dont les officiers sont pour la plupart des Canadiens; 3) les nations indiennes alliées, dont les Hurons de Lorette; 4) enfin la milice. La milice regroupe tous les Canadiens valides de 16 à 60 ans. Pour savoir sur combien d'hommes il pouvait compter, le gouverneur Vaudreuil a fait faire l'année précédente le recensement des hommes de 15 ans et plus. Le résultat a donné 15 000.

La milice existe depuis longtemps. Chaque paroisse, selon sa population, forme une compagnie ou deux, avec, à la tête de chacune, un capitaine choisi parmi les notables. En théorie, ces hommes doivent faire de l'entraînement une fois par mois. Selon les besoins, le gouverneur en prélève un certain nombre dans une paroisse ou l'autre. Lorsqu'ils sont en service, ils ne touchent aucun salaire. Ils ne portent pas d'uniforme, mais on leur fournit des pièces de vêtement au besoin.

Les miliciens utilisent leur fusil de chasse s'ils en ont un. S'ils n'en ont pas ou si celui qu'ils ont est trop vieux, on leur en prête un. Les miliciens ont la réputation de savoir tirer. Pour ce qui est de savoir marcher au pas et obéir aux ordres, c'est une autre histoire. Ils préfèrent combattre en embuscade, comme les Indiens.

Charlesbourg, qui est une grosse paroisse, compte trois compagnies. Les Auclair, qui habitent les rangs Saint-Bernard et Saint-Bonaventure, sont dans la deuxième compagnie. Il s'agit de **Jean-Baptiste**, 51 ans, fils de l'ancêtre Pierre, qui a hérité de la maison paternelle. Avec lui se trouvent trois neveux, les fils de Charles, soit **Germain**, 43 ans, **Charles fils**, 41 ans, et **Étienne**, 34 ans. Ajoutons un petit-cousin, **Louis**, 32 ans, fils de Louis, petit-fils de l'ancêtre André.

Au mois de mai 1759, tous les miliciens des gouvernements de Montréal, Trois-Rivières et Québec qui ne sont pas déjà affectés ailleurs reçoivent l'ordre de se rendre à Québec pour y travailler aux fortifications. Le plus gros chantier est celui qui s'étend depuis la rivière Saint-Charles jusqu'à la chute Montmorency. On creuse des tranchées, installe des canons, dresse des tentes, transporte des vivres et des munitions. En cinq semaines, on crée ainsi une ligne de défense qui serpente sur une longueur de 15 kilomètres. Comme Montcalm croit que c'est le seul endroit où les Anglais peuvent débarquer, c'est là qu'on regroupe les troupes. Elles sont divisées en trois campements, sous la conduite respective de Vaudreuil, Montcalm et Lévis. (Ce dernier quitte Québec au début d'août). Les miliciens de Québec et de Trois-Rivières sont avec Vaudreuil, les miliciens de Montréal sont avec Lévis.

Pendant deux mois, les Anglais jouent au chat et à la souris, tentant de débarquer quelque part entre Québec et Pointe-aux-Trembles (Neuville). Chaque fois ils sont repoussés. Le mois d'août arrive. Les miliciens songent à leurs champs, où le blé et l'avoine mûrissent. Ils demandent à Vaudreuil la permission de rentrer chez eux à tour de rôle, afin de faire la récolte. Vaudreuil refuse, promettant de les dédommager lorsque les Anglais seront partis. Peu rassurés par cette promesse, environ 200 désertent chaque nuit. Cela n'étonne pas les officiers, car ils savent que les miliciens supportent mal les camps lorsqu'ils se prolongent. Pour les empêcher de désertir, il faudrait leur tirer dessus, mais Vaudreuil, en sous-main, a dit de les laisser faire.

Arrive la nuit du 12 septembre. Les Anglais décident d'escalader la falaise de l'Anse au Foulon. Chargé du guêt, le capitaine Vergor n'a avec lui qu'une trentaine d'hommes sur la centaine qu'il devrait avoir, car il a permis aux autres, des miliciens de L'Ancienne-Lorette, d'aller faire leur récolte. Vergor y possède lui-même un champ, que ses hommes ont promis de récolter. Lorsque Montcalm, aux petites heures du matin, apprend que les Anglais sont sur les hauteurs d'Abraham, il fait lever son camp, informe Vaudreuil et court à la défense de la ville. Il atteint Québec vers 7 h 20. À mesure qu'ils arrivent, il place les soldats de métier au centre, les miliciens et les Indiens sur les côtés. À 10 heures, il ordonne la charge. La fusillade dure dix minutes, puis c'est la débandade du côté français. Quelques-uns fuient vers la ville, la plupart vers la rivière Saint-Charles, afin de regagner leur camp. C'est alors que les miliciens se rendent utiles : ils couvrent la retraite des leurs, si bien que les poursuivants renoncent à traverser la rivière.

Si les Auclair de Charlesbourg ont participé au combat, ils en sont sortis vivants. Ils mourront à un âge avancé. Jean-Baptiste, Germain et Charles décèdent à Charlesbourg, le premier à 81 ans, le second à 79 ans, le troisième à 81 ans. Étienne décède à 90 ans à Saint-Charles-sur-le-Richelieu, après avoir déménagé à Chambly vers 1785. Quant à Louis, il décède à 85 ans à Saint-Cuthbert, dans Lanoraie, où il a déménagé vers 1770. Vivant si vieux, ils ont eu le loisir de raconter aux générations suivantes ce dont ils ont été témoins.

Le fait le plus cocasse à raconter est la façon dont ils sont revenus au logis. Soldats, miliciens et Indiens, donc, repassent la rivière Saint-Charles et regagnent leur camp à Beauport. Dans les heures qui suivent, l'état-major délibère et décide que l'armée se retire à Pointe-aux-Trembles (Neuveville), où une garnison sera installée pour l'hiver à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier. À Beauport, faute de temps et de charrettes, on laisse tout sur place. Chaque soldat n'apporte avec lui que des provisions de bouche pour quatre jours. Pour éviter que les Anglais ne devinent le lieu de la retraite et s'y rendent les premiers par le fleuve, on doit gagner Saint-Augustin par le haut des terres, c'est-à-dire par Charlesbourg, la Jeune-Lorette et L'ancienne-Lorette. Pour cela, on emprunte le chemin du Bourg-Royal. Lorsqu'on se met en route, il est 21 heures. Pour ragaillardir ses hommes qui sont épuisés, Vaudreuil a fait distribuer une généreuse ration d'eau-de-vie, si bien que plusieurs sont saouls.

En tête du cortège est le gouverneur Vaudreuil. Corpulent et souffrant d'hémorroïdes, il ne se déplace pas à cheval mais en calèche, une petite voiture à deux roues conduite par un cocher. Quelque 700 miliciens l'accompagnent. Suit l'intendant Bigot, à qui cette route est familière, car c'est celle qu'il empruntait pour se rendre à sa maison de campagne, que la légende baptisera « château Bigot ». Sauf ceux du Royal Roussillon, dont le commandant est strict sur la discipline, les soldats des divers régiments déambulent pêle-mêle, dans le plus complet désordre. Il est 3 heures du matin lorsque la tête de la colonne se pointe au Trait-Carré de Charlesbourg. Le gouverneur prend le temps de s'arrêter au presbytère pour y saluer Mgr de Pontbriand, qui s'y est réfugié. Ce dernier, pour pouvoir exercer son ministère en dehors du territoire occupé, s'apprête à déménager à Montréal, où il décédera le printemps suivant. La troupe prend ensuite la direction de la Jeune-Lorette, c'est-à-dire le village huron. C'est ainsi qu'on passe devant les maisons des Auclair et que ces derniers, présume-t-on, rentrent chez eux.

Dans les jours qui suivent, les Anglais fixent Cap-Rouge comme limite ouest pour le territoire occupé. Charlesbourg fait partie de ce territoire. Le 21 septembre, les miliciens doivent se rendre à Québec pour remettre leurs fusils et prêter serment au roi d'Angleterre. De son côté Lévis, qui a succédé à Montcalm, prépare une revanche pour le printemps suivant. Il fait appel à tous les miliciens, y compris à ceux qui demeurent en territoire occupé. Certaines personnes en autorité encouragent les habitants à s'enrôler. Pour freiner ce mouvement, Murray fait arrêter un capitaine de milice, un seigneur et un curé. Le curé est l'abbé Morisseaux, curé de Charlesbourg, qui fait quelques jours de prison dans un bateau anglais accosté dans le port de Québec. Reste à savoir si les Auclair ont écouté leur curé. Si tel est le cas, ils étaient là le 28 avril 1760, lors de la bataille de Sainte-Foy.

Les Auclair de Montréal et de Trois-Rivières

De leur berceau à Charlesbourg, les Auclair ont essaimé. En 1759, trois des petits-fils de l'ancêtre André Auclair demeurent dans la région de Montréal et sont en âge de servir dans la milice. Ce sont **Joseph-François** (et son fils François), **André** et **Jean-Baptiste**, fils de François, et **Charles**, fils de Louis. Comme on l'a vu plus haut, le campement des miliciens de Montréal se trouve tout près de la chute Montmorency. Le matin du 13 septembre, les ordres leur parviennent trop tard pour qu'ils arrivent à temps sur les plaines d'Abraham. Tout au plus peuvent-ils prêter main-forte dans les heures qui suivent. Sauf pour André, nous savons que ces Auclair en sortent vivants. Voyons cela de plus près.

Joseph-François Auclair a déménagé à Saint-Vincent-de-Paul de l'île Jésus en 1745. En 1759, il a 42 ans. L'aîné de ses garçons, François, a 16 ans. Le père et le fils auraient donc servi dans la milice. Tous les deux en sortent vivants.

André Auclair a 36 ans. Il a quitté Charlesbourg après 1755, peut-être pour Montréal, peut-être pour Détroit. En 1759, il n'est pas exclu qu'il ait servi dans la milice et qu'il y soit décédé. Ceux qui mouraient au combat étaient enterrés sur place dans des fosses communes et dans l'anonymat. Même ceux qui venaient d'une paroisse toute proche, comme Charlesbourg. Tel est le cas de Pierre Trudelle, un voisin de Charles Auclair, tué près de la chute Montmorency le 16 juillet. On ne trouve aucune mention de sa mort dans le registre paroissial. Si nous savons qu'il s'est fait tuer, c'est que son arrière-petit-fils, l'abbé Charles Trudelle, nous l'a rapporté.

Jean-Baptiste Auclair a 32 ans. Né à Charlesbourg, il se marie à Saint-Vincent-de-Paul de l'île Jésus en 1761. On ignore s'il était déjà là-bas en 1759. Quoi qu'il en soit, il a dû servir dans la milice.

Charles Auclair a 24 ans. Né à Charlesbourg, il se marie à Trois-Rivières en 1756, où il fait baptiser ses premiers enfants. C'est de là qu'il sert dans la milice. En 1763, il déménage à Québec, où il fait baptiser huit autres enfants.

Un Auclair de France

Parmi les régiments français qui expédient des soldats en renfort à partir de 1755 figure le régiment de Berry. Il détache deux bataillons, qui arrivent à Québec à la fin de juillet 1757. Étant donné le manque d'hygiène sur les bateaux, ils arrivent atteints d'une épidémie de fièvre maligne. La plupart sont conduits à l'Hôpital Général, où près de la moitié décèdent dans les jours ou les semaines qui suivent. Parmi eux se trouve **Nicolas Auclair dit La Grenade**. On ignore d'où il vient. Le nom que porte le régiment n'indique pas le lieu d'où viennent les soldats. Un bataillon se compose normalement de 13 compagnies, soit 12 de fusiliers et 1 de grenadiers. Choisis pour leur haute taille, les grenadiers sont spécialisés dans le lancement des grenades. Contrairement aux fusiliers, ils sont autorisés à porter la moustache. Le surnom que porte Nicolas peut lui venir d'un exploit comme grenadier, mais il se peut aussi qu'on l'ait affublé de ce surnom par ironie.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas au Canada qu'il pourra s'illustrer sur un champ de bataille. Il décède de la fièvre le 9 septembre 1757. Sa dépouille repose au cimetière militaire de l'Hôpital Général de Québec. Sur un mémorial, son nom figure parmi les 1025 soldats et miliciens qui sont morts dans cet hôpital en 1759 et 1760. C'est le seul Auclair qu'on y trouve.

Deux Auclair parmi les hospitalières

Lors des événements de 1759, sur les quatre filles de l'ancêtre Pierre Auclair qui sont entrées comme converses à l'Hôtel-Dieu de Québec, il n'en reste qu'une de vivante : **Marie-Anne**. Âgée de 71 ans, sa longévité lui vaut le triste privilège d'être le témoin de deux catastrophes. En 1755, ce fut l'incendie de l'Hôtel-Dieu. Ses compagnes et elle se sont réfugiées trois semaines chez les ursulines, puis elles ont logé deux ans dans une aile du collège des jésuites, où elles ont pu soigner les malades qu'on leur a amenés. Rentrées dans leurs nouvelles bâtisses en 1757, elles ont vu déferler chez elles marins et soldats *pris de fièvres* qui arrivent de France pour défendre la colonie. Deux ans plus tard survient le siège de Québec.

Le 13 juillet, lorsque débute le bombardement de la ville, les soeurs et leurs malades se réfugient à l'Hôpital Général, où elles seront à l'abri des boulets de canon. Il ne reste à l'Hôtel-Dieu que cinq soeurs converses, chargées de surveiller les biens qui ont été entassés dans les voûtes. Sans leur présence, ces biens seraient pillés, car l'armée utilise une partie des lieux comme entrepôt. Vu son âge, il est douteux que Marie-Anne ait été désignée comme l'une des gardiennes.

À l'Hôpital Général, elles retrouvent les ursulines, qui sont venues elles aussi s'y réfugier. Cela donne au total 113 religieuses. Elles y vivent entassées, car il a fallu faire de la place pour quelque 600 vieillards, femmes et enfants qui ont fui la ville. La supérieure de l'Hôtel-Dieu a demandé à Mgr de Pontbriand la permission que ses consoeurs puissent se retirer dans leurs familles, mais l'évêque a refusé. Elles demeurent des soeurs cloîtrées. C'est ainsi qu'il est exclu que Marie-Anne soit retournée à Charlesbourg à la maison paternelle, où demeure son frère Jean-Baptiste.

Le 13 septembre, après deux mois d'attente, c'est l'affrontement décisif sur les plaines d'Abraham. De nouveaux réfugiés affluent, auxquels s'ajoutent des soldats blessés ou mourants. Le combat prend fin à midi, mais à l'Hôpital Général l'horreur se poursuit toute la nuit. À 22 heures, deux novices qui apportent de la soupe aux blessés passent devant une porte qui s'ouvre avec fracas. Apparaissent des soldats britanniques, sous la conduite du brigadier Townshend. Ce dernier, après avoir posté des sentinelles, demande à parler aux supérieures des trois communautés. C'est pour leur signifier que la maison est désormais sous sa garde.

Parmi les religieuses de l'Hôpital Général se trouve alors **Marie-Marguerite Auclair**, fille de François, petite-fille de l'ancêtre André. Lors de ces événements, elle est novice. Lorsque l'hiver imposera une trêve aux belligérants, elle pourra faire sa profession au mois de janvier.

Le 21 septembre, quatre jours après la signature de la capitulation de la ville, les religieuses de l'Hôtel-Dieu reviennent à leur monastère, à l'exception de douze qui demeurent à l'Hôpital Général pour aider au soin des blessés. L'Hôtel-Dieu n'a pas été incendié, mais le bombardement a causé beaucoup de dégâts. Quinze boulets sont tombés sur les toits, de sorte que les couvertures sont percées. Plusieurs cheminées sont endommagées et mettent en danger d'incendie. Le jardin a été pillé et les champs sont ruinés. Le troupeau de 70 bêtes à cornes qu'on avait pensé mettre à l'abri à La Canardière a servi à nourrir les troupes cantonnées à Beauport.

Pendant vingt-cinq ans, l'hôpital et une partie du monastère serviront à loger l'armée britannique. Il est interdit aux soeurs de loger d'autres personnes. Tout au plus leur est-il accordé la permission de soigner quelques malades, afin de leur permettre de respecter leur vœu d'*hospitalité*, c'est-à-dire de soigner les malades. Marie-Anne Auclair ne connaîtra pas le retour à la normale. Elle décède en 1771, à l'âge de 83 ans.

Si ce fusil pouvait parler



Chez Jean-Baptiste Auclair, au décès de l'ancêtre en 1742, l'inventaire fait état de trois fusils dans la cuisine. La forêt est giboyeuse et les oiseaux migrateurs sont chaque année fidèles au rendez-vous. En 1759, en plein siège de Québec, une ordonnance interdit la chasse aux tourtes, afin d'économiser la poudre.

En dépit de l'interdiction, les chasseurs font une telle pétarade qu'au camp de Beauport, on sonne la générale, croyant que ce sont les Anglais qui attaquent.

Chaque homme a son fusil, y compris les curés. L'abbé Jean-Baptiste-Laurent Morisseaux, curé de Charlesbourg, a le sien. Un jour qu'il est à la chasse avec son vicaire, ce dernier, par mégarde, tire un coup qui l'atteint à la figure et lui crève un œil. L'accident n'a pas de suites plus fâcheuses, mais c'est suffisant pour que monsieur Morisseaux prenne la résolution de ne plus s'exposer désormais. Son vicaire, pour sa part, déclare qu'il a tiré là son dernier coup de fusil.

Jean-Baptiste Auclair était en bons termes avec l'abbé Morisseaux. En 1743, il a obtenu de lui qu'il soit le parrain de son septième enfant. Selon la coutume, on donne à l'enfant le prénom du parrain. C'est pourquoi le troisième propriétaire de la maison Auclair-L'Heureux a pour prénom *Jean-Baptiste-Laurent*. Dans l'inventaire de 1769, lors du décès de l'épouse de Jean-Baptiste, il ne reste plus qu'un fusil et il est remis dans le grenier. Ce fusil existe encore. Il est accroché au-dessus de la cheminée, dans la cuisine. Interrogé sur sa valeur, un connaisseur, évitant de s'aventurer davantage, s'est contenté de dire : « Oh! ça, c'est un fusil de monseigneur! » Et si ce fusil était celui du curé Morisseaux, dont il aurait fait don à son filleul?

Raymond L'Heureux